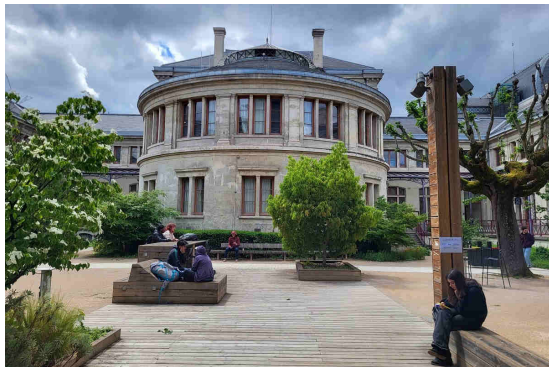


20260512 Mediacités

<https://www.mediacity.fr/decryptage/lyon/2026/05/12/luniversite-lyon-2-deroule-son-plan-dausterite-sur-fond-de-menace-de-mise-sous-tutelle/>

L'université Lyon-2 déroule son plan d'austérité sur fond de menace de mise sous tutelle

L'université lyonnaise a acté, ce mardi 12 mai, la suppression de 28 000 heures de cours à partir de la rentrée 2027. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan de rigueur imposé par l'Etat qui a agité la menace d'une mise sous tutelle de l'établissement. Pour augmenter ses recettes, l'université table aussi sur l'explosion des frais d'inscription des étudiants étrangers.



Sur le campus des Berges du Rhône de l'université Lumière Lyon-2. Photo : M.Périsse.

Ils se mobilisent contre un plan d'austérité de grande ampleur et des frais d'inscriptions « iniques » pour les étudiants étrangers. Les personnels, syndicats et étudiants de l'université Lumière Lyon-2 ont poursuivi, ce mardi 12 mai, leur lutte contre un séisme annoncé pour les 27 000 étudiants et étudiantes de l'établissement. Cette mobilisation locale coïncidait avec une journée d'action nationale, à l'appel des principales organisations syndicales, contre l'application des frais d'inscription « différenciés » pour les étudiants non-européens.

En octobre 2025, après plusieurs versions retoquées par le rectorat, le conseil d'administration a validé un plan de retour à l'équilibre prévoyant près de 4 millions d'euros d'économie, dont 3 millions d'euros liés aux dépenses de personnel et 1 million au contenu des formations. Selon ce plan, près de 28 000 heures de cours doivent être supprimées à partir de la rentrée 2027 (soit une baisse de 10 %), ainsi que 5 postes d'enseignants-chercheurs et l'équivalent de 10 équivalents temps plein de postes BIATSS (le personnel administratif).

Au cours de près d'un an d'allers-retours, le rectorat de Lyon a particulièrement insisté pour que l'université réalise des économies et ne se contente pas de miser sur de nouvelles recettes, jugées trop aléatoires. « J'ai conscience que les efforts supplémentaires ont porté sur les effectifs et les charges de personnel et j'en mesure la difficultés », écrivait ainsi la rectrice Anne Bisagni-Faure, en septembre dernier, dans son courrier validant le plan de retour à l'équilibre, que Mediacités a pu consulter.

Un vote sous pression

Si le plan d'ensemble a déjà été validé tant bien que mal, il restait encore à ventiler le nombre d'heures entre les différentes formations des facultés pour les quatre prochaines années

(2027–2031). Cette répartition, appelée « accréditation » dans le jargon universitaire, doit impérativement être votée en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

En avril dernier, une première CFVU a rejeté le plan de répartition proposé. Une victoire pour les opposants à la politique d'austérité. Une seconde session exceptionnelle était donc convoquée ce mardi 12 mai. Cette fois, la répartition a été adoptée, sur la base d'une deuxième version à peine moins sévère. « On a obtenu 1000 heures de plus. A l'échelle d'une faculté ça représente quelques TD en plus. Autant dire pas grand-chose », explique Mickael Lallouche, enseignant à la faculté d'économie et gestion.



L'université Lyon 2, campus « Berges du Rhône ». Photo : N.Barriquand/Mediacités.

La menace d'une mise sous tutelle planait fortement au-dessus du vote. En cas de blocage du projet, le rectorat aurait eu la possibilité de demander la nomination d'un administrateur provisoire, avec le risque d'aboutir à des coupes budgétaires encore plus dures, comme cela a récemment été observé [à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne](#). « La possibilité d'une mise sous tutelle a été explicitement évoquée par le rectorat », confirment les représentants syndicaux.

Pour les étudiants, la perte de milliers d'heures de cours aura des répercussions très concrètes. Les cours en petit groupes, les TD, devraient être réduits au profit des cours en amphithéâtre moins coûteux. « On est habitué à travailler en mode dégradé, mais là c'est le cran supérieur, s'inquiète Mickael Lallouche, professeur de mathématiques. Quand je suis arrivé il y a six ans, les étudiants avaient 19 heures de math, puis on est passé à 13 heures. Si on descend encore autant ne rien faire, on ne peut pas condenser le programme à l'infini. »

« On nous demande de nous auto-mutuer »

Les cursus de la faculté de langue sont particulièrement exposés. Le master de portugais est menacé d'une disparition pure et simple, les années préparatoires en chinois et arabe pourraient voir leurs volumes d'heures réduits de moitié, tandis que les séances de langues étrangères intégrées dans le tronc commun des licences doivent passer de 21 heures à 18 heures dans la future mouture. « A cela s'ajoutent les postes de vacataires qui ne seront pas reconduits et que l'université ne chiffre pas précisément. C'est un plan social invisibilisé », précise Marie Plassart, maîtresse de conférences en études anglophones.

La méthode retenue pour choisir les filières concernées par les coupes budgétaires est particulièrement mal vécue par les personnels. Chaque faculté a été priée de répartir son volume d'heures en interne. « On nous demande de nous auto-mutuer. Cela crée énormément de tensions entre collègues », regrette Mickael Lallouche. « On ne détruit pas le service public à coup de bulldozer, on nous demande de le faire nous-mêmes », abonde sa collègue Emilie Lanciano, représentante du syndicat Sud.

Dans une interview accordée à [Lyon Décideurs](#), la présidente de l'université Lumière Lyon-2, Isabelle von Bueltingloewen, reconnaissait l'existence d'un malaise parmi les équipes enseignantes : « Je ne peux pas dire que c'est très bien accueilli mais au regard de nos difficultés financières, il n'y a pas de miracle. Dans notre situation, chaque euro compte. »



A l'entrée de l'université Lyon-2, sur le campus des Berges du Rhône. Photo : MP

Il est vrai que la marge de manœuvre est limitée pour la présidence. Ces coupes budgétaires sont en grande partie imposées par l'État. Depuis un décret de 2025, les universités dont le poids des charges de personnel dépasse 85 % des recettes sont dans l'obligation de mettre en place un plan de retour à l'équilibre financier. Or, en 2024, le ratio était de 85,6 % à Lyon-2 et devrait atteindre près de 90 % en 2028 selon les projections disponibles. Les dépenses de personnel augmentent en effet automatiquement du fait des règles d'ancienneté et d'avancement de la fonction publique, et ne sont pas intégralement compensées par l'Etat.

Au-delà de la baisse du nombre d'heures de cours et des coupes dans les effectifs, l'université s'est lancée dans une quête d'économies tous azimuts. Elle mise par exemple sur l'externalisation de certaines missions, c'est-à-dire sur la sous-traitance, pour économiser « l'équivalent de 6 postes » à horizon 2028, notamment dans le domaine du nettoyage et de l'entretien des espaces verts.

Les étudiants étrangers pressurisés

En parallèle de la mobilisation contre le plan d'économies, les étudiants et le personnel de l'université est aussi fortement opposé à la très forte hausse des frais d'inscription [pour les étudiants étrangers](#), que le gouvernement tente d'imposer au forceps depuis plusieurs années. Une réforme cyniquement baptisée « Bienvenue en France ».

Jusqu'à présent, les universités, attachés à une conception universaliste, réussissaient à accorder des exonérations aux étudiants concernés. Mais, depuis 2025, le gouvernement a serré la vis. Seulement 10 % des étudiants extra-communautaires peuvent désormais bénéficier d'une exonération, triés en fonction de leur pays d'origine. Les autres devront s'acquitter de 3 000 euros par an en licence, 4 000 euros en master. Des montants « discriminatoires » et issus d'une politique « xénophobe », selon les syndicats, mais perçus par l'Etat comme une source de nouvelles recettes pour l'université.

« Quand on accepte qu'un étudiant étranger paie des milliers d'euros par an, la gratuité devient un principe négociable »

Actuellement, près de 500 étudiants étrangers bénéficient d'une exonération. Mais, dans un document de synthèse présenté l'automne dernier, la présidence de l'université Lyon-2 estimait que le nombre d'étudiants extra-Union européenne devant s'acquitter de frais d'inscription devrait passer de 180 lors de l'année universitaire 2024–2025 à 2000 étudiants l'année prochaine, soit près de 3 millions d'euros en plus dans les caisses de l'université. Cette estimation est toutefois contestée, l'explosion des frais d'inscription pouvant aussi entraîner une diminution des demandes.

Selon Emilie Lanciano, cette mesure est une première étape avant une possible future hausse généralisée des frais d'inscription. « Quand on accepte qu'un étudiant étranger paie des milliers d'euros par an, la gratuité devient un principe négociable », prévient-elle.

19 millions de la Région en suspens

Pour apurer ses finances, l'université devra aussi résoudre le conflit qui l'oppose depuis plusieurs mois à la région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis [l'affaire Fabrice Balanche](#), du nom d'un enseignant qui avait vu son cours perturbé par des militants de gauche pro-palestiniens en mars 2025, l'université fait l'objet d'un véritable « maccarthysme » régional. A la suite de cette affaire, Laurent Wauquiez avait dénoncé une supposée « dérive islamo-gauchiste » de l'établissement et annoncé la suspension des aides de la Région.

Dans le détail, la collectivité s'était engagée à verser près de 19 millions d'euros à l'université dans le cadre d'un contrat de plan État-Région, pour financer la construction de « La Ruche », un bâtiment stratégique de plus de 13 000 mètres carrés en cours de construction au cœur du campus de Bron pour remplacer la bibliothèque universitaire. Un peu moins de 10 millions d'euros de factures du chantier ont déjà été envoyées par l'université à la Région et n'ont pas été payées, et 9 millions supplémentaires sont attendues cette année.

Le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes exige la réalisation d'un audit de l'université pour débloquer les sommes. Une demande considérée comme « inappropriée » par la présidente Isabelle von Bueltingloewen. « Je pense simplement que l'université Lyon-2 est devenue la cible de la Région », estimait-elle dans l'interview accordée à [Lyon Décideurs](#). L'université a saisi la préfecture du Rhône dans ce dossier et a récemment été confortée par un avis de la Chambre régionale des comptes [qui a estimé, en février](#), que le versement de ces sommes par la Région était « obligatoire ».

Reste que le règlement de ce différend ne résoudrait pas le problème financier structurel de l'université Lyon-2, qui a présenté un budget déficitaire pour 2026 [comme l'immense majorité des universités françaises](#). Ce trou dans la caisse s'explique par l'inflation de ces dernières années, mais surtout par plusieurs mesures décidées mais non financées en intégralité par le gouvernement, comme le dégel du point d'indice des agents. « Ce n'est pas un problème de gestion. On nous demande de dégrader le contenu de nos formations après avoir mis à mal notre capacité à remplir notre mission de service public », estime l'économiste Mickaël Zemmour, qui figurait, ce mardi 12 mai, parmi les enseignants mobilisés.